

Projet de Renouvellement Urbain Bellefontaine
Présentation du projet d'aménagement des espaces publics secteur Nord Bellefontaine
Compte rendu de la réunion du 12 mai 2022

Présents :

M. AZZOUG
Mme SORRIBES
Mme MARCHESI
Mme MANDOLA
Mme VALTON
Mme AICHOUC
Mme GRINFELD
Mme TORRECILLOS
M. LAVILLETTE

M. LAGRANGE
M. TEIL
Mme BRASSERAS
Mme BIZE
M. CANIZARES, Dessenin de Ville
M. MAZAUIC, Dessenin de Ville
M. VERNIN, Toulouse Métropole
Mme CARVALHO, Toulouse Métropole

1/ Enjeux et temporalité du projet de renouvellement urbain

Le projet de renouvellement urbain a entamé sa seconde phase de mise en œuvre depuis la signature de la convention partenariale avec l'ANRU en septembre 2019. Les urbanistes-conseil du Projet de Renouvellement Urbain (Agence Dessenin de Ville) travaillent par ailleurs depuis 2015 sur la définition du schéma directeur de Bellefontaine.

Le Conseil Citoyen a été associé aux différentes phases d'élaboration du programme urbain qui sera mis en œuvre à horizon 2030.

Sur le secteur Nord, les enjeux de désenclavement et de changement d'image du quartier sont prédominants et préalables aux démolitions à venir (Goya en 2024, Tintoret Châlets et l'aile sud du Tintoret Patrimoine en 2028) et aux reconstructions sur le Nord (îlot de la rue Maurois) et au sud du quartier sur le secteur du collège.

2/ Aménagements des espaces publics sur le secteur Nord

La configuration du quartier au sein d'une « alvéole » lui donne une perméabilité et rend difficiles les circulations inter quartiers.

Il a d'ailleurs été créé au démarrage du programme en 2019 un accès depuis l'avenue Eisenhower au Sud qui préfigure le débouché à terme (après 2030) de la rue Gauguin sur l'avenue Eisenhower.

Sur le secteur Nord, on constate un caractère très routier et la place du piéton relayée au second rang.

Le quartier de Bellefontaine étant situé sur le parc de la Margelle de Garonne (lit étendu de la Garonne), l'un des enjeux importants de ce projet est de renforcer la liaison entre les parcs qui le constituent (Petit Bois de Bellefontaine, parc Clairfont, parc de la Reynerie).

D'autre part, le projet prévoit de redonner une place significative aux piétons et aux mobilités douces par la création d'un parvis devant la station de métro, l'élargissement des trottoirs, l'intégration de quais bus et la formalisation de cheminements dans le parc Clairfont.

L'accès au parking souterrain sera donc déplacé pour dégager un espace devant la station de métro, l'axe de l'allée de Bellefontaine sera redressé, une partie du chemin de Lestang sera comblée pour étendre le parc Clairfont jusqu'à Basso Cambo.

Les accès aux parkings de la dalle Bastide devant Bernanos seront réaménagés et le sens de la rue Bernanos sera modifié pour éviter :

- Que cette rue soit utilisée en « raccourci » si elle était maintenue en sens descendant. La création du carrefour Chemin de Lestang/ allée de Bellefontaine induit donc une diminution du trafic véhicules, lui donnant une vocation quasi privative.
- Que le débouché de la rue Bernanos sur l'allée de Bellefontaine (option descendante) complexifie le schéma de circulation et multiplie les risques de conflits entre les usagers du parking et ceux qui empruntent la rue Bernanos.
- De crée un caractère plus routier, de réduire la taille de l'îlot destiné aux piétons pour la traversée de l'allée de Bellefontaine et que ces aménagements soient propices à l'installation de mauvais usages que l'on veut éviter (stationnement anarchique), pour cela, le parti pris est de réduire au maximum des emprises de voirie pouvant empêcher le bon fonctionnement de la circulation et donc de retenir l'option montante.
- La visibilité du passage piéton est réduite derrière la place de livraison (située devant l'EDEN) si la rue est en sens descendant, alors qu'un véhicule en sens montant pourra anticiper la traversée piétonne depuis l'allée de Bellefontaine.

Le réaménagement de la place commerciale a fait l'objet de nombreux échanges avec les services notamment pour l'intégration d'un aménagement cycles dédié. Lors d'un atelier avec le Conseil Citoyen en septembre 2021, le scénario intégrant un aménagement cycles avait été plébiscité. Cependant, les désordres/ conflits d'usages qu'il pouvait générer avaient également été soulevés.

Un aménagement intégrant une « voie verte » a donc été étudié suite au constat sur site que la traversée du quartier se fait par des itinéraires moins fréquentés par les voitures notamment. Ainsi, un itinéraire préférentiel (de transit pour les cycles) a été identifié le long de la rue Lizop et permet de rejoindre la voie verte qui sera aménagée en lieu et place de l'actuel chemin de Lestang.

Ce scénario a été présenté à l'association 2 pieds 2 roues qui considère qu'un aménagement dédié aux cycles doit être aménagé en cœur de quartier, réduisant ainsi la taille des trottoirs et ayant un impact sur les aménagements répondant aux normes PMR (très complexe sur le secteur de la dalle Bastide/ Bernanos).

La passerelle reliant aujourd'hui la station de métro à la dalle Bastide sera démolie. Un accès sera recréé et intégré dans la dalle côté place Tel Aviv garantissant un accès aux personnes à mobilité réduites. Le contrôle d'accès se fera depuis la rue. L'accès à la dalle Bastide sera donc limité aux usagers du Pôle Associatif Bastide. La station de métro sera réaménagée, un accès complémentaire à celui existant sera réalisé sur la façade Est et l'escalier monumental de la salle des billets sera démoli, condamnant ainsi l'accès au premier étage.

Les travaux d'aménagement sur le secteur démarreront en 2023, cependant, des travaux préparatoires doivent être réalisés en amont, pour le déplacement des réseaux notamment. Ainsi, Eau de Toulouse Métropole doit intervenir dès le mois de juin et jusqu'au mois d'août. Une information sera envoyée aux riverains. Le marché est maintenu pendant la durée des travaux.

Le parking situé rue Maurois a été réaménagé et sa capacité a été doublée pour garantir une offre en stationnement suffisante pendant la durée des travaux.

Échanges :

Mme BIZE interroge les services sur les aménagements du secteur Sud-Est.

- ⇒ La programmation sur le Sud-Est de Bellefontaine a été modifiée et une concertation sera organisée en septembre avec les riverains. Le projet a vocation à conserver l'esprit de Cité-Jardin tel qu'il a été présenté en 2018.

Un habitant s'inquiète de la suppression de places de stationnement sur le cœur de quartier.

- ⇒ Une vingtaine de places de stationnement sera supprimée afin de garantir une répartition des usages plus

équitable, notamment pour les cycles et les piétons, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Les études stationnement qui ont été menées en amont montrent que la rotation du stationnement qui existe aujourd'hui sur la place commerciale et l'offre de stationnement existante sur le quartier (environ 300 places à l'échelle du secteur Nord) permettra cette modification de l'offre existante.

Un habitant interroge les services sur la démolition de la place Niki de Saint Phalle récemment livrée.

- ⇒ Cette place a été livrée en 2017 et répond à une nécessité de rendre accessible ce pied d'immeuble et les locaux associatifs situés sur la place. Cette place sera démolie en même temps que l'immeuble, c'est-à-dire pas avant 2028. Ainsi, elle aura permis de faciliter la vie des habitants pendant plus de 10 ans.

Mme GRINFELD souhaite que soient conservés les arbres du parc Clairfont. La biodiversité de ce secteur est très riche et il faut la préserver.

- ⇒ Les arbres du Parc Clairfont seront conservés, seuls les arbres et arbustes situés sur les talus le long du Chemin de Lestang (partie qui sera comblée) devront être abattus. Des sujets de meilleure qualité seront replantés à l'échelle de l'ensemble du projet.

Mme AICHOUCHE précise qu'il faudra faire en sorte que le seuil de l'immeuble Bernanos soit plus haut que celui de la rue. Les travaux réalisés dans le cadre du plan de sauvegarde amènent aujourd'hui des désordres à l'entrée de l'immeuble.

En conclusion, le projet d'aménagement des espaces publics présenté est perçu favorablement par les représentants du Conseil Citoyen.

3/ Banc NAELOU

Il est proposé d'installer un banc Naelou sur Bellefontaine. Il s'agit de bancs participatifs où des messages y sont gravés. Un travail par thématique sera réalisé avec les écoles du quartier.

- ⇒ Les emplacements proposés sont les abords de l'EHPAD (façade Sud sur le mail ou Ouest sur le parvis)